L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.

No. 81, RUE CHARTRES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE, PAYABLE D'AVANCE
PRIX: TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 par an.

CANDIDATS WHIGS.

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.

WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS

JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 29 FEVRIER 1840.

(☞ On trouvera sur la quatrième page de cette feuille, un grand nombre d'avis d'encan et judiciaires.

CONVENTION WHIG DE L'ETAT.

La convention s'assemblera à la maison d'Etat, lundi prochain, deux mars.

Les délégués sont priés de donner leurs noms, à mesure qu'ils arrivent en ville, au bureau de M. A. Mazureau, rue Royale, en face de la Bourse des Negocians (Merchants Exchange.)

CONVENTION D'ETAT.

C'est lundi prochain, 2 mars, que s'assemble dans cette ville la convention whig de l'Etat. Si nous nous en rapportons aux renseignemens qui nous sont parvenus, toutes les paroisses y auront leurs représentans; et nous sommes convaincus que cette assemblée, animée par les sentimens du plus pur patriotisme, prendra les meilleures mesures pour augmenter les chances de nomination du général HARRISON. C'est à elle qu'il appartient d'assurer en Louisiane le triomphe du parti whig.

Les whigs de St. Tammany ont nommé délégués à la Convention d'Etat qui s'assemble lundi dans cette ville, le général D. B. MORGAN & M. J. J. WARREN.

DE LA CONVENTION VANOCRATIQUE.

Nous n'avons pas le sans quelque surprise les résolutions adoptées par la Convention Vanocratique de cet Etat. On ne comprend pas comment des hommes honorables ont pu sanctionner de leur vote des accusations dont la fausseté est évidente à tous les yeux, et donner un démenti ainsi à l'histoire de notre pays, en cherchant à dénaturer des faits encore présents à la mémoire de chacun. Ne faut-il pas que leur cause soit bien désespérée pour qu'ils se trouvent réduits à employer de pareils moyens!

Que les Vanocrats cherchent à persuader que leurs principes sont encore ceux de Jefferson et de Madison, c'est ce qui se conçoit, car il faut bien se rattacher à quelque chose et chercher à éblouir les masses à l'aide de noms justement populaires; qu'ils adhèrent *"l'intrépidité politique* déployée par leur chef Van Buren pendant les élections de 1836," ne permis à eux; on pourra bien un peu se moquer de leur facile admiration pour *l'intrépidité politique* de Martin Van Buren, cependant on ne leur en fera point un reproche; qu'ils nous accusent, nous démocrates whigs, de fomenter la discorde entre diverses parties de l'Union au moyen de l'abolition, tandis que ce reproche ne peut légitimement s'adresser qu'à eux, c'est une tactique qui leur est particulière et dont on ne peut que se moquer; mais qu'ils poursuivent de leurs colères et absurdes accusations un patriote comme Wm. H. Harrison; voilà ce qui est surprenant et déplorable parce, qu'il n'est jamais permis de se jouer de la réputation d'un homme de bien.

Il est *inexact* d'avancer que Harrison voudrait, une fois arrivé à la présidence, accumuler un excédant de revenus pour libérer les esclaves; car il a maintes fois déclaré que le droit des propriétaires du Sud était consacré par la constitution et par conséquent inviolable. Et n'est-ce pas le comble de l'absurdité que de représenter Harrison comme ayant des tendances abolitionistes, *lorsque les actions de toute sa vie* déposent contre cette assertion? Singulier abolitionisme que celui qui cherche, dès 1802, à introduire l'esclavage dans le territoire dont il était gouverneur! Singulier abolitionisme que celui qui, en 1820, vote pour l'admission du Missouri avec l'existence de l'esclavage, et cela au mépris du mandat impératif de la Législature de l'Etat qui l'avait envoyé au Congrès! Singulier abolitionisme enfin que celui qui a toujours combattu les abolitionistes, et cela franchement, ouvertement, en toute circonstance, pendant toute sa longue et honorable carrière!

"La convention vanocratique déclare que le choix de la convention de Harrisburg résulte d'une coalition inouie dans nos annales!" Cependant on nous a fait à Harrisburg que ce qui se fait dans toutes les conventions ayant pour but de choisir un candidat. On a pris celui qui a réuni la majorité des suffrages et certes il n'y a pas là l'ombre d'une coalition. La seule coalition qui soit venue à notre connaissance, c'est celle de J. C. Calhoun et de Van Buren: et celle là est en effet une coalition *inouie*, puisqu'elle tend à réunir des hommes qui se méprisent réciproquement, dans le but d'asservir le pays et d'en partager les dépouilles!

"La convention loco-foco veut supporter le bill de trente-trois qu'il a passé dans le Sénat des E. U. *parce qu'il tend à diminuer le patronnage du "pouvoir exécutif."* La raison est excellente! Donner au Président la nomination de quelques centaines de fonctionnaires révocables à volonté, et le contrôle exclusif des revenus publics, et tout cela dans le but de diminuer son influence! Mais c'est admirablement bien trouvé!

Nous avions toujours cru, nous, que plus un homme a de places et d'argent à sa disposition, plus grande est son influence; mais il paraît que nous étions dans l'erreur puisque les Turys l'affirment. Dorénavant donc, il faudra dire que plus un homme a d'argent et de places à sa disposition, moins il est influent et que, *vice versa*, moins un homme a de moyens et de puissance, plus il est influent: car c'est un principe loco foco, un article de foi.

Ensuite la convention tory assure que "dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre, mieux vaudrait avoir "Van pour Président que Harrison." Cela nous paraît tout aussi logique que la diminution d'influence qui résulterait du *sub treasury Bill*: Pendant la dernière guerre Van se faisait remarquer parmi les meilleurs amis des Anglais, pendant que Harrison battait et détruisait leurs armées. A coup sûr le choix de Van Buren serait plus agréable à l'Angleterre que celui de Harrison, mais nous n'avons pas même doute à subir l'influence de la fière Albion?

(A continuer.)

THEATRE D'ORLEANS.

Mdle. Leconte, que nous avons si bien applaudie au commencement de l'année, vient de donner au Théâtre St-Charles une série de représentations fort brillantes. Avant de quitter encore une fois notre ville, cette danseuse veut venir faire une dernière visite à ceux qui l'ont accueillie les premiers: elle reparaîtra dimanche dans le *Diau et la Bayadère*, cet opéra qui a toujours le privilège d'attirer la foule. Nous sommes si sûrs qu'il y aura un monde fou ce soir-là, que nous engageons ceux qui ont envie de voir et d'entendre, de s'inquiéter au plus vite d'une place. Bien heureux les premiers arrivés!

Nous voyons dans le *Jackson Republican*, du 12, qu'un nommé Raywood a été arrêté à Jackson, comme accusé d'être le contrefacteur d'un certain nombre de billets de la Banque Commerciale de *Manchester*, tout qui avait été gratté pour y substituer celui de *New Orleans*. On espère que cette arrestation conduira à la découverte d'autres contrefaçons du même genre.

Un billet altéré, trouvé sur lui, est marqué A, sous le No. 294, payable à Pendre de P. O. Labatut, et portant la date du 1er. août 1839.

LE STEAMER LIVERPOOL.

Il est probable que se steamer, si impatiemment attendu, ne sera pas parti le 29 janvier comme il était annoncé. Il paraît que son voyage d'aller a été très pénible et qu'il a relâché à Fayal, le 21 décembre, d'où il a repris la mer le 3 janvier. Cette nouvelle est positive, résultant d'une lettre écrite à l'éditeur du *New York Evening Post*, par l'agent du *Liverpool*.

Un passager du *Liverpool*, écrit de Fayal à ses amis à New-York, que du 17 au 27 décembre, ce steamer avait éprouvé une succession non interrompue de bourrasques et de coups de vent de l'E. N. E. et Est; que le 27, le capitaine n'ayant plus que sept jours de combustible, et étant par 44o 27' de longitude, jugea à propos de relacher à Fayal. On a dû prendre 400 tonneaux de charbon et l'on pensait pouvoir arriver à Liverpool le 10 janvier.

Nominations faites par le Président des E. U.

Henry Ulshoeffer, consul des Etats-Unis à Trinidad de Cuba.

Manuel Alvarez, consul des Etats-Unis à Santa Fé, Mexique.

Philip A. de Crosy, consul des Etats-Unis à la Martinique.

John William Vander Brook, consul des Etats-Unis à Amsterdam.

SENAT DE LA LOUISIANE.

Présidence de M. Garcia.

Séance du 28 février 1840.

M. DOWNES présente une résolution portant que les deux Chambres de la Législature se réuniront lundi prochain, à 11 heures du matin, pour procéder à l'élection de six directeurs, au nom de l'Etat, de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Le Sénat s'étant dispensé de ses règlemens, cette résolution subit une seconde et une troisième lecture, est adoptée et passe.

Le même membre demande à être dispensé d'attendre un comité auquel a été référée la pétition des habitants de la ville de Monroe, paroisse d'Ouachita, demandant certaines modifications à la charte d'incorporation de cette ville.

M. HOA propose que l'on reconsidère le bill qui accorde un secours à MM. James Norman et W. English, lequel avait été rejeté hier.

M. Hoa dit qu'il ne fait cette motion que dans un but de circonspection, afin de donner à quelques membres du Sénat l'occasion de réfléchir sur le bill et de pouvoir y apporter les modifications qu'ils croient convenables.

M. WINN objecte à la proposition sous le point de vue que le bill avait été déjà suffisamment discuté et il ne sait pas comment on pourra en faire disparaître ce qu'il y a d'inconstitutionnel.

M. SCOTT, de Féliciana, dit qu'il votera contre la proposition parceque le bill a été trop fois devant le Sénat et que dans son trois fois on avait en l'occasion de connaître l'opinion du Sénat.

La question étant mise aux voix et l'appel nominal étant demandé par M. Winn,

MM. Brosse, Crow, Dorbigny, Hoa et Thibodeaux votent dans l'affirmative, et

MM. Bonnecaze, Downes, Scott de Féliciana et Winn dans la négative.

La proposition est en conséquence adoptée.

M. HOA, au nom du comité des deux chambres, rapporte de l'autorité en vertu de laquelle les procureurs des trois districts de la Nouvelle-Orléans sont dans l'habitude de condamner sous forme de procès, et de faire emprisonner les citoyens de cet Etat et autres personnes pour un temps limité, présente un rapport d'après lequel il appert que le comité est d'opinion que comme étant contraires à la constitution, tout individu, accusé d'un délit, devra être poursuivi par un acte de grand jury et d'être jugé par un petit jury.

M. [illegible] présente une résolution laquelle il est nommé un comité de trois [illegible] examiner quels sont les moyens à employer pour transporter les Indiens hors des paroisses [illegible].

Crow et Brosse sont nommés respectivement [illegible].

A la demande de M. Hoa, le projet de loi sur la [illegible] du comité judiciaire, qui de [illegible] précédent, jour fixé pour la discussion de ce sujet.

Le Sénat s'ajourne alors pour s'occuper d'affaires exécutives, et ne sort la séance est levée et renvoyée à lundi prochain, à 11 heures du matin.

(Reçu parti pour l'Abeille.)

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

Séance du Vendredi, 28 Février.

Sur motion de M. BRAUX, la Chambre s'occupe d'un bill intitulé: "Acte pour réprimer le navigateur de la baie de Vermillion"—Adopté.

Mr. BRAUX demande la reconsidération de l'article 2 de l'acte pour abolir et abréviation de la Cour Criminelle. Cette motion est rejetée.

M. GAILLARD demande qu'un comité, composé de trois membres de la Chambre et de —— membres du Sénat soit chargé d'examiner les pièces de crée, de panaches et d'autre de la Nouvelle-Orléans et de faire son rapport sur l'état de ces pièces.—Adopté. L'Orateur nomme MM. Gaillaude, Wadsworth et Muse.

La chambre entend ensuite plusieurs rapports d'un intérêt considérable.

Le comité chargé de s'enquérir de pouvoir d'emprisonnement que possèdent les Recorders des différentes Municipalités, fait un rapport dans lequel il établit qu'aucune ville ne définit convenablement leur autorité et qu'il est nécessaire de leur conférer le pouvoir de faire emprisonner les vagabonds et des gens suspects. L'impression du rapport est ordonnée.

M. BRASHEAR demande que le rapport du Sénateur de Pointe-Coupée, chargé au comité judiciaire qui tera un rapport sur les moyens de payer la balance due par l'Etat.

M. —— présente un bill intitulé "Acte pour amender un acte relatif au rappel des actes notariés des notaires publics dans la paroisse de la Nouvelle-Orléans." Un débat assez vif a l'occasion du bill s'élève entre MM. Guion, Wadsworth, Dunbar et Brasher. Après quelques amendemens et additions, il est adopté par une très-forte majorité.

M. MUSE fait un rapport contre la création d'une nouvelle paroisse demandée par les habitans de Pointe-Coupée.

Les représentans des Rapides propose de mettre à la disposition de l'Convention Whig de l'Etat qui doit avoir lieu, la Salle des Représentans. Adopté.

ORDRE DU JOUR.

La Séance demande à la Chambre de se réunir à lundi matin, à 11 heures, pour procéder à l'élection du bill [illegible] de la bannière des Citoyens; la Chambre donne son consentement.

La secrétaire fait une communication invitant la Chambre à assister à l'anniversaire que doit célébrer le 4 courant, la Compagnie des Pompiers. La Chambre accepte l'invitation.

La Chambre reçoit du Sénat plusieurs bills qu'elle lui avait envoyés et qui reviennent les uns avec des autres sans amendement. Le Sénat demande réunion de concours de la Chambre à certains bills qui sont déjà passés sur les deux chambres.

L'Orateur nomme pour la 1ère section de l'acte qui crée la cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans, et celui qui amende l'acte intitulé acte pour amender le Code de Pratique, MM. Brosse, Crow et Dorbigny.

L'ORATEUR présente un bill pour la création d'un entrepôt dans la paroisse de Ste. Hélène. Lu et adopté.

M. CONRAD introduit un bill relatif aux honoraires des juges de la Cour Commerciale. Ce bill est lu en deux fois et adopté. Le bill est lu en seconde et troisième fois et passé.

M. CONRAD introduit un bill relatif aux honoraires des juges de la Cour Commerciale. Ce bill est lu en deux fois et adopté. Le bill est lu en seconde et troisième fois et passé.

Sur motion de M. Hoa, le projet de loi sur la [illegible] du comité judiciaire, qui de [illegible] précédent, jour fixé pour la discussion de ce sujet.

Le Sénat s'ajourne alors pour s'occuper d'affaires exécutives, et sort de séance et cette séance est levée et renvoyée à lundi prochain, à 11 heures du matin.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

Nouvelle-Orléans, le 29 février 1840.

Nous n'avons aucune amélioration à signaler dans l'état de notre marché, depuis notre dernier rapport. Les produits de l'Ouest continuent à arriver, mais les forts envois qui ont été faits au Nord ont empêché qu'il n'y en ait une grande affluence sur notre marché, et bien que les demandes aient continué à être limitées les prix en général se sont bien maintenus. Il y a un peu plus de demandes pour quelques articles, mais on ne peut pas dire qu'aucune marchandise jouisse encore d'une grande faveur.

COTON—Arrivé depuis le 26 courant, 7788 balles Louisiane et Mississipi; 867 Tennessee et North Alabama; 695 Arkansas; Mobile 679; Texas 13; en tout 9951 balles—Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool (12800 balles) à Gibraltar 18; à Trieste, 907; à la Havane 204; à New-York, 913; à Boston 2170; à Philadelphie 183; à Baltimore 47; en tout 16368 balles; ce qui diminue le stock de 6414 balles et le laisse à 116,992 balles, y compris celles qui sont à bord des navires qui n'étaient pas expédiés le 26 courant.

Dans notre dernier rapport nous avons dit que le marché était calme, et les prix à la baisse, par suite de la hausse du fret qui avait obligé les acheteurs à se retirer. Cet état de choses n'a cependant pas duré: les détenteurs se voyant l'impossibilité de vendre ont un peu diminué leurs prétentions, et les acheteurs se sont de nouveau présentés sur le marché. —Mercredi, il s'est vendu 6000 balles. Jeudi, il y a eu plus de calme et les ventes ne se sont élevées qu'à 5,000 balles. Hier enfin les demandes ont recommencé et 8,500 bal. étaient déjà vendues lorsque nous avons cessé de faire nos recherches. Le plus grande partie des ventes se sont faites à une baisse de un quart de cent sur les prix du commencement de la semaine. Les opérations de la semaine ont atteint le chiffre de 23,000, et celles des 3 derniers jours celui de 14,000; nous en donnons les détails suivants:—140 Louisiane et Mississipi à 6 3/4 cents; 66 à 7 1/4; 47 à 7; 108 à 7 1/4; 1200 à 7 3/8; 218 à 7 1/2; 1600 à 6 5/8; 414 à 7 1/4; 1100 à 7 1/4; 1200 à 7 3/8; 218 à 7 1/2; 1200 à 7; 350 à; 10 à 6; 319 à 6 1/4; 100 à 5 3/8; 106 à 6 1/8; 342 à —; 73 à 6 1/8; 373 à 7 3/8; 31 à 7 3/8 640 à 5 7/8 à —; 1924 à 6 1/8; 600 à 6 7/8; 91 à 7; 35 à 6 1/2; 47 à 7 1/4; 20 à 6 3/8; 20 à 5 1/4; 600 à 7; 140 à 7; 463 à 7 1/4; 54 à 5 7/8 à —; 1924 à 6 1/8; 600 à 6 7/8; 91 à 7; 35 à 6 1/2; 47 à 7 1/4; 135 à 7; 264 à 6 1/8; 327 North Alabama à 7 1/4; 131 Mobile à 7 1/4; et 171 Florida et Louisiane à 6 cents.—97 Louisiane et Mississipi à 11; 104 do do à 7 1/8; 40 do do à 6 3/4; 150 do do à 6; 46 do do à 7 1/4, et 290 do do à 7 3/4.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

Louisiane et Mississipi		Tennessee et Alabama.	
Ordinaire,	4 1-2 à 6	Ordinaire,	3 1-2 à 5
Commun,	6 1-2 à 7	Commun,	
Bon,	6 1-4 à 6 1-2	Bon,	
Bon à beau,	6 1-4 à 7 1-2	Bon à beau	
Bon à fin,	10 3-4 à	Bon à fin,	

ETAT DU COTON.

Stock en mais,			15834
Reçu les trois derniers jours		3651	
Precedemment,		581240	584891
			600725
Exporté pendant les 3 derniers jours		15455	
Precedemment,		345640	360995
Stock en main,			116992

TABAC—Il n'est vendu environ 200 boucauts dont 28 à 5 1/2 et 3 1/2 cents; 44 boucauts à 6 1/2, 5 1/2 et 3 1/2; 10 boucauts à 5 1/2, 5 1/2 et 7 1/2; 64 à 5 1/2; 4 à 5 1/2 et 6. Arrivé depuis le 26, 609 boucauts—Expédié 291.

ETAT DU TABAC.

1839. Oct. Stock en main,			963
Reçu pendant les 3 derniers jours,		699	
Precedemment,		3966	4657
			5619
Expédié pendant les 3 derniers jours		231	
Precedemment,		1893	2124
Stock en main,			3495

MELASSE.—Il y a eu peu de demandes et d'arrivages cette semaine. Les prix restent à 30 et 31 cents le gallon. Les ventes sur les habitations continuent à être faites de 15 à 16 cts. le gallon, mais les demandes ne sont nullement actives.

SUCRE—Les arrivages n'ont pas été considérables; cependant le marché est encore amplement approvisionné. Il s'est opéré une légère baisse dans les prix. Nous cotons maintenant de 3 1/2 à 4 3/4 cents. Il y a un peu plus de demandes pour les sucres Havane; mais les prix n'ont pas varié.

FARINE—Il est arrivé environ 11,000 barils depuis notre dernier rapport, mais la plus grande partie en a été expédiée pour le Nord, et le marché ne se trouve toujours dans une pas approvisionné. Il en est résulté que les prix ont un peu baissé; quoique les demandes aient été beaucoup plus limitées pour la consommation, la fermeté des détenteurs et la hausse du fret ayant forcé les acheteurs pour l'exportation à se retirer du marché. Les ventes se sont faites à 30 1/2 et quelques lots ont obtenu 30 1/4. Hier cependant les quantités offertes ont été plus considérables et les détenteurs ont dû se soumettre à une baisse pour effectuer des ventes. Nous cotons comme prix du cours 24 87 1/2 et 25.

WHISKEY—Cet article continue à arriver par fortes quantités et les vendeurs ont été obligés d'accepter une réduction dans les prix. Nous cotons le whiskey rectifié de Cincinnati à 23 et 23 cts le gallon.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES.

Navire Wm. Brown, Harris, Liverpool	S & J P Whitney
Hephzibah Baldwin, Gibbes, Mobile	T C Jenkins
Newbury port, King, Boston	J A Merle
Barque Mary Hallard, Parkinson, Boston	E Sonlinger
Brick Amazon Leslie, Fletcher, Trieste	W Prelin
Pinto, Davis, Trieste	L H Gale
Pulaski, Wilson, Baltimore	Belford & Fox
Padang, Pinckney, Gibraltar	J W Zacharie & Co
Polacre Celia, Estepe, Havane	J Robertson
Steel D Mora, Rose, Pensacola	capitaine
Steamer Tarquin, Choate, Cincinnati	Hyde, Clark & Co

ARRIVES.

Steamer A Gallatin, McMillen, Philadelphie.
Steamer Mediator, Brickell, Cincinnati.
Steamer Baton Rouge, Bullock, Port Hudson
Steamer Moravian, Kerr, Coral, Kentucky.
Steamer Velocipede, Wright, Natchitoches.
Steamer Diana, Carter, Louisville.
Steamer Smithland, Shaw, de Nashville.

MEMORANDA

Le steamer Mediator a laissé Cincinnati le 20 et Louisville le 20 courant; il rapporte que lors de son départ il y avait 6 pieds d'eau sur les chutes et que la rivière baissait.

Le steamer Diana est parti de Louisville le 22 du courant; il rapporte qu'il y avait alors 8 pieds d'eau sur les chutes et que la crue était rapide.

Arrivée d'ici à New York, le 13, brick Growler, Ulmer; goélette Percy, Jennison; le 16, navire Yazoo, Trask.

Expédiés à Boston pour ce port, le 11 février, navire Hannah, Hale; le 13, Aurelius, Crosby; le 14, Mandarin.

Arrivé d'ici à Philadelphie, le 14, brick Jacob, Perkins.

Arrivé d'ici à Boston le 14 fév., navire Jacob, Perkins.

Arrivé à Philadelphie, le 14 courant, navire Sarah, Sterling; barque Hortense, Gilbert.

Parti de New-Bury port, le 11 février pour ce port, navire Constitution, Gifford.

Arrivé à Philadelphie pour ce port, le 17 fév., barque Josephine, Johnson.

Arrivée d'ici à Philadelphie, le 15 février, barque Solomon Saltonstall, Arnope et Wm. J Whatson.

Parti de Baltimore, le 15 février pour ce port, brick Archinet.

La barque B. Mezick, Garvin, pour ce port, était en charge à Philadelphie le 17 fév.

Arrivée d'ici à Baltimore, le 17 février, brick Shambrock, Goodrich.

DERNIERES DATES.			
New-York	17 fév	Liverpool	déc 26
Boston	17 fév	Londres	déc 26
Philadelphie	17 fév	Amsterdam	jan 19
Washington	18 fév	Paris	jan 4
Baltimore	17 fév	Bordeaux	jan 10
Charleston	21 fév	Madrid	jan 1
Savannah	18 fév	Cadiz	déc 31
Mobile	8 fév	Havane	fev 16
Mexico	21 fév	Honduras	fev 21

A VIS.—Les soussignés ayant loué le moulin à scie récemment occupé par M. Moulin, ont l'honneur de prévenir le public, tout en conservant le nom de Moulin-à-Scie de Revier, qu'ils continuent à faire le commerce de la Louisiane, et qu'ils maintiennent leur ancien prix de bois de cyprès et de toute description: il espère par sa ponctualité conserver la faveur dont ce moulin a joui la saison dernière. Tous les ordres laissés chez M. E. Bernard, rue Royale, No. 117 ou chez le soussigné, au moulin, seront remplis avec promptitude, à des prix modérés.

29 fév—3 E. L. C. DAVIS.

A VIS.—Les soussignés ayant loué le moulin à scie précédemment occupé par MM. Moulin & Scie de Revier, tout en conservant le nom de Moulin-à-Scie de Revier, continuent à faire le commerce de la Louisiane, et maintiennent leur ancien prix de bois de cyprès et de toute description: il espère par sa ponctualité conserver la faveur dont ce moulin a joui la saison dernière. Tous les ordres laissés chez M. E. Bernard, rue Royale, No. 117 ou chez le soussigné, au moulin, seront remplis avec promptitude, à des prix modérés.

29 fév—3 E. L. C. DAVIS.

A VIS.—Un voleur ayant pénétré chez le soussigné, avant hier soir, en a enlevé les articles suivans:

Douze cuillers à soupe, en argent		
Douze dito à bouche,	do.	Le tout marqué
Cinq fourchettes,	do.	J. F. F.
Trois cuillers à dessert,	do.	
Quatre fourchettes,	do.	
Une cuillier à café,	do.	
Une fourchette à dessert,	do.	marqué W. F. F
Une do.	do.	do. A. G. F.

Une recompense de vingt-cinq piastres sera payée à quiconque l'arrestation du voleur, ou pour une partie des objets volés.

J. F. FRERET.

29 fév—3

A VIS.—Mon soussigné, crois devoir, dans l'intérêt des malades qui visitent cette ville, et des habitans en général, faire connaître le fait suivant:

Malade depuis trois ans d'une hydropisie très-volumineuse, j'avais suivi plusieurs traitemens de médecins très-distingués de nos villes du Nord, la maladie ne faisait qu'empirer.

J'avais subi plusieurs opérations nommées ponctions, sans plus de succès, et j'avais abandonné l'espoir de guérir, quand je me suis décidé à faire usage du Spécifique du docteur Perry, rue du Canal, No. 128.

Je me rendis chez le Docteur, qui m'assura d'une prompte guérison, sans l'emploi d'aucune opération chirurgicale.

Je me soumis à son traitement, qui m'a si fort, que je me suis complètement rétabli, et que je me suis remis à mes occupations ordinaires, et ma santé s'est fortifiée, je fus guéri radicalement le sixième jour.

Je prie le Docteur F. Barrelle d'agréer le témoignage public de ma reconnaissance et mes remerciements.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1840.

WILLIAM JOHNSON.

29 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Present l'honorable Charles Maurian, juge.—No. 11854.—Fogg Block, contre leurs créanciers.—Sur enregistrement d'un tableau de distribution dans ce procès, il est ordonné que tous les personnes y intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, pour lesquels le dit tableau se trouve à leur bureau, et approuvé par le soussigné, et les fonds distribuer en conséquence.

Bureau du greffier, Nlle-Orléans le 26 février 1840.

ARMAND PITOT, greffier.

29 fév—3

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Present l'honorable Charles Maurian, juge.—No. 12403.—James Boyd, contre ses créanciers.—27 février 1840.—Il est ordonné par la cour que l'assemblée des créanciers de l'insolvable, dans ce procès, aura lieu en plein jour, le 4 courant, pour y déduire les réclamations, s'ils en ont, pour lesquels la demande de pétitionnaire ne serait pas accordée. Et en même temps toutes poursuites contre ce dernier seront suspendues. Il est de plus ordonné que H. Strawbridge, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la Cour.

Bureau du greffier—Nouvelle-Orléans, le 27 février 1840.

ARMAND PITOT, greffier.

29 fév—3

Antoine Dumay contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour du Premier District judiciaire (No. 12361.)—Sur motion de C. D. Dufour, avocat de Antonio Frontij, syndic décréditeur de A. Dumay, et sur présentation du tableau de distribution de ses biens, il est ordonné par la cour que toutes personnes intéressées déduisent, dans dix jours de cette date, les raisons pour lesquelles ledit tableau ne devra pas être approuvé, les fonds répartis, et le syndic déchargé de toute responsabilité.

Tenue à l'hôtel-de-ville, le 26 février 1840.

D. BYRNE, dép. greffier.

29 fév—3 (n 16).

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

La Compagnie, si bien connue, ordine per questi giorni la faccia al di la del dazio, con pantaloni di cuoio, secondo il modello che li gio adottato dal Consiglio di amministrazione, e che si trovera presso il Sig. sotto-tenente Marzuni.

Per ordine del Capitano,
L. MICHEL,
Sarg. Mag.

29 fév—3t

SAPEURS POMPIERS DU GENIE DE LA LOUISIANE.

LA compagnie admettra comme membres honoraires les personnes respectables de tout âge et de toutes professions.

Les membres honoraires paieront une cotisation trimestrielle qui ne pourra être moindre de trois piastres.

Chaque trimestre sera payé d'avance.

Les membres honoraires composent le conseil d'administration sera nommé parmi les membres honoraires.

Les membres actifs sont invités à se réunir Samedi 29 courant, à 7 heures du soir, au magasin de Chartres et St. Louis, en premier stage du Carlo du Commerce.

Les citoyens qui désireront faire partie de la compagnie sont priés de venir bien se trouver à cette réunion.

Par ordre du capitaine.

C. ANDRÉ, adjudant.

27 fév—3

A VIS AU PUBLIC—Le Sieur DE'AU offre à vendre d'une grande partie de belle brûler, tout frêne et plane, et très avantageux dans sa longueur qui est de quatre pieds et demi à cinq pieds, et de 18 à 20 pouces de diamètre.

Il y en a aussi de plus petites, et de 12 à 15 pouces de diamètre, et de la ville, sur les bords du Bassin neuf.

Ordre laissé chez M. Brossier, rue Bac Anne, No. 117, entre Dauphine et Bourgogne.

27fev—3

UN jeune homme connaissant l'anglais, le français, l'espagnol, le latin et le grec, ayant après contrats promis une grande partie de son temps à l'instruction publique et privée, désirerait obtenir une place dans une partie saine de l'Etat. Il a une femme et un jeune enfant à nourrir. Il connaît parfaitement l'espagnol, de telle manière que, si elles le jugeaient convenable, plusieurs dames pourraient supprimer ses leçons.

Les meilleures recommandations pourront être données par personnes qui voudront bien s'adresser à

WM. MCKAIN,
à l'encaisseur des rues Camp et Commune

DISSOLUTION DE SOCIETE.—La société sous la raison de J. MAUREAU VIAL & Co. a été dissoute le 1er courant, d'un commun accord. MM. Lacout & Vial, ont seuls mandé qu'ils continueront de s'occuper de la liquidation de la maison, et continuent le même genre d'affaires, au 48, rue Dauphine.

DISSOLUTION DE SOCIETE.—La société sous la raison de J. MAUREAU VIAL & Co. a été dissoute le 1er courant, d'un commun accord. MM. Lacout & Vial, ont seuls mandé qu'ils continueront de s'occuper de la liquidation de la maison, et continuent le même genre d'affaires, au 48, rue Dauphine.

LACOUT & VIAL,
Ensuite Royale et Orléans.

26fev—27,29

GUATIMOGIN!!!!

Tragédie en 5 actes et en vers, par M. F. Ménembe.

Sera par suite d'arrangemens pris avec l'auteur, mis en vente à la librairie de LELIEVRE, ensuite Royale et Ste. Anne.

Prix, $1.

29 fev—3

OFFICIEL.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Seconde Session—Quatorzième Législature.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Lundi, 24 février 1840.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion ordonné qu'un congé de quelques jours soit accordé à MM. Clark, Trepagnier et Poydras.

Sur motion, la Chambre s'est dispensée de ses règles et a procédé à la seconde lecture section par section du bill intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées de la paroisse de Plaquemines."

Les diverses sections du dit bill ayant été adoptées, il est expédié dans le même espace de temps à Liverpool (12800 balles) à Gibraltar 18; à Trieste, 907; à la Havane 204; à New-York, 913; à Boston 2170; à Philadelphie 183; à Baltimore 47; en tout 16368 balles; ce qui diminue le stock de 6414 balles et le laisse à 116,992 balles, y compris celles qui sont à bord des navires qui n'étaient pas expédiés le 26 courant.

Dans notre dernier rapport nous avons dit que le marché était calme, et les prix à la baisse, par suite de la hausse du fret qui avait obligé les acheteurs à se retirer. Cet état de choses n'a cependant pas duré: les détenteurs se voyant l'impossibilité de vendre ont un peu diminué leurs prétentions, et les acheteurs se sont de nouveau présentés sur le marché. —Mercredi, il s'est vendu 6000 balles. Jeudi, il y a eu plus de calme et les ventes ne se sont élevées qu'à 5,000 balles. Hier enfin les demandes ont recommencé et 8,500 bal. étaient déjà vendues lorsque nous avons cessé de faire nos recherches. Le plus grande partie des ventes se sont faites à une baisse de un quart de cent sur les prix du commencement de la semaine. Les opérations de la semaine ont atteint le chiffre de 23,000, et celles des 3 derniers jours celui de 14,000; nous en donnons les détails suivants:—140 Louisiane et Mississipi à 6 3/4 cents; 66 à 7 1/4; 47 à 7; 108 à 7 1/4; 1200 à 7 3/8; 218 à 7 1/2; 1600 à 6 5/8; 414 à 7 1/4; 1100 à 7 1/4; 1200 à 7 3/8; 218 à 7 1/2; 1200 à 7; 350 à; 10 à 6; 319 à 6 1/4; 100 à 5 3/8; 106 à 6 1/8; 342 à —; 73 à 6 1/8; 373 à 7 3/8; 31 à 7 3/8 640 à 5 7/8 à —; 1924 à 6 1/8; 600 à 6 7/8; 91 à 7; 35 à 6 1/2; 47 à 7 1/4; 20 à 6 3/8; 20 à 5 1/4; 600 à 7; 140 à 7; 463 à 7 1/4; 54 à 5 7/8 à —; 1924 à 6 1/8; 600 à 6 7/8; 91 à 7; 35 à 6 1/2; 47 à 7 1/4; 135 à 7; 264 à 6 1/8; 327 North Alabama à 7 1/4; 131 Mobile à 7 1/4; et 171 Florida et Louisiane à 6 cents.—97 Louisiane et Mississipi à 11; 104 do do à 7 1/8; 40 do do à 6 3/4; 150 do do à 6; 46 do do à 7 1/4, et 290 do do à 7 3/4.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

Louisiane et Mississipi		Tennessee et Alabama.	
Ordinaire,	4 1-2 à 6	Ordinaire,	3 1-2 à 5
Commun,	6 1-2 à 7	Commun,	
Bon,	6 1-4 à 6 1-2	Bon,	
Bon à beau,	6 1-4 à 7 1-2	Bon à beau	
Bon à fin,	10 3-4 à	Bon à fin,	

ETAT DU COTON.

Stock en main,			15834
Reçu les trois derniers jours		3651	
Precedemment,		581240	584891
			600725
Exporté pendant les 3 derniers jours		15455	
Precedemment,		345640	360995
Stock en main,			116992

TABAC—Il n'est vendu environ 200 boucauts dont 28 à 5 1/2 et 3 1/2 cents; 44 boucauts à 6 1/2, 5 1/2 et 3 1/2; 10 boucauts à 5 1/2, 5 1/2 et 7 1/2; 64 à 5 1/2; 4 à 5 1/2 et 6. Arrivé depuis le 26, 609 boucauts—Expédié 291.

ETAT DU TABAC.

1839. Oct. Stock en main,			963
Reçu pendant les 3 derniers jours,		699	
Precedemment,		3966	4657
			5619
Expédié pendant les 3 derniers jours		231	
Precedemment,		1893	2124
Stock en main,			3495

MELASSE.—Il y a eu peu de demandes et d'arrivages cette semaine. Les prix restent à 30 et 31 cents le gallon. Les ventes sur les habitations continuent à être faites de 15 à 16 cts. le gallon, mais les demandes